

HABILITATION ELECTRIQUE Formation initiale

Formation initiale du personnel non électricien pour des opérations simples en BT BS, BE Manœuvre, B0, H0(V)

- Objectifs :** Réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique simple ou des manœuvres en BT suivant les exigences de la norme NF C 18-510 :
1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
 2. Citer les zones d'environnement et leurs limites.
 3. Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT.
 4. Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires.
 5. Énoncer la procédure de remplacement et de raccordement.
- Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.**
- Public concerné :** Personnels non électriciens de métier mais devant réaliser des opérations électriques simples et ayant été formés à ces opérations.
- Prérequis :** Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.
- Contenu:** Voir au verso.
- Durée :** 2 jours en continu (14 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée. La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.
30% du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
- Outils pédagogiques :** Vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Matériel du stagiaire :** Fournitures de bureau.
Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, ni propagateur de la flamme, ni comporter de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116),
Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166),
Paire de gants isolants en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00),
Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).
Paire de chaussures de sécurité (NF EN 20345).
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHATEAU (63).
Ou tout autre lieu sur demande, à condition de disposer d'installations électriques adaptées.

À l'issue de cette formation il est délivré une attestation de stage et un avis individuel après formation.

AD32– Page 1 / 2

CONTENU DU STAGE

MODULE COMMUN

- 1 – Règlementation et textes
- 2 – Dangers d'origine électrique
- 3 – Conditions d'habilitation
- 4 – Prescriptions associées aux zones de travail
- 5 – Principes généraux de prévention

MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- 1 – Acteurs concernés
- 2 – Limites de l'habilitation indice « BS » et « BE manœuvre »
- 3 – Déroulement d'une intervention de remplacement et de raccordement
- 4 – Applications pratiques